



EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN

Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 029-212900070-20260929-58_2026BAILKINE-DE

Séance du 23 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 11 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN M. Marcel COSQUER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Absents excusés : Mme Sandra TOSSER,

Absent non représenté

Procuration : Mme Sandra TOSSER donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

DELIBERATION N°58 - 2026 : APPROBATION REGULARISATION DU BAIL DE LOCATION A USAGE MEDICAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives aux attributions du conseil municipal ;

Vu le projet de bail concernant la mise à disposition d'un local appartenant à la commune, situé 7 Hent Men Zao, BERRIEN (29690), destiné à l'exercice d'une activité professionnelle médicale/paramédicale ;

Considérant que la commune est propriétaire du local situé 7 Hent Men Zao, BERRIEN (29690), d'une superficie de 40 m² ; se compose d'un cabinet de 25m², d'une salle d'attente de 15m² et son WC attenant. La salle d'attente est commune avec un autre cabinet médical (actuellement cabinet infirmier).

Considérant la demande de Madame DELPORTE Cécile, exerçant la profession de kinésithérapeute, souhaitant louer ce local afin d'y exercer son activité professionnelle ;

Considérant qu'il convient de fixer les conditions de cette location ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix pour, .0 voix contre et 0 abstentions.

DÉCIDE :

Article 1 :

D'approuver la location à **Madame DELPORTE Cécile, Kinésithérapeute**, du local appartenant à la commune situé 7 Hent Men Zao, BERRIEN (29690), d'une superficie de **40 m²**, destiné exclusivement à l'exercice de son activité professionnelle.

Article 2 :

De fixer le montant du loyer à **300.00 € par mois**, charges comprises], révisable selon les modalités prévues dans le bail.

Article 3 :

De fixer la durée du bail à **6 ans**, à compter du **03 /08/2026**, conformément aux dispositions du bail professionnel.

Article 4 :

De fixer les modalités de paiement du loyer et la répartition des charges, taxes, travaux et frais d'entretien conformément aux stipulations du bail annexé à la présente délibération.

Article 5 :

D'approuver les termes du projet de bail annexé à la présente délibération.

Article 6 :

D'autoriser Madame le Maire à signer le bail ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre et à son exécution.

Article 7 :

De charger Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

LE MAIRE,
Sylvie MANZONI

